Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260414-D2026_04_14_11-DE

Mis en ligne le : 20/04/26
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 14 avril 2026

Délibération N° : 2026/04/14/11

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le deux avril, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 17 - Votants : 21.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 21 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, QUÉDEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, TOURBOT, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, GARAULT, BERTHOU, VIGOUROUX, CUEFF, BLONS, JACOPIN.

Absents et excusés : Mmes CALLAC (pouvoir à Mme NOWAK), CASU (pouvoir à M. GOALEC), et MM GUILLOTIN (pouvoir à Mme TOURBOT), SANQUER (pouvoir à M. CUEFF), BERNARD, GOARIN.

Secrétaire de séance : M. Christine CORRE.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

DÉTERMINATION DE LA COMMISSION CONCESSIONS

VU l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit la composition de la commission dédiée aux contrats de concessions d'une commune de moins de 3 500 habitants.

Conformément à la réglementation en vigueur, M. le Maire invite le Conseil Municipal à former la commission municipale « concessions », après leur avoir expliqué le fonctionnement et l'utilité de cette dernière. En effet, dans le cadre notamment de la signature d'un contrat de concession avec la SPL "CAPLD énergies renouvelables", il convient de constituer une commission ad hoc chargée notamment de lui attribuer les futurs contrats de concession permettant la réalisation de projets photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

M. Bernard GOALEC, Maire, expose au Conseil Municipal les modalités d'intervention de la commission concessions. Ainsi la commission concessions :

- Examine les candidatures aux contrats de concession ;
- Dresse la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- Ouvre les plis contenant les offres ;
- Émet un avis sur le choix de l'attributaire ;
- Se prononce sur tout projet d'avenant à un contrat de concession entraînant une augmentation du montant global de plus de 5 %.

Constitution du bureau

M. Bernard GOALEC rappelle la nécessité de composer un bureau de vote comprenant un Président (lui-même), un secrétaire, Christine CORRE secrétaire de séance, et deux assesseurs pour pouvoir organiser les élections qui auront lieu ce jour.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Mme Florence MAREC-PRIGENT et M. Pascal QUÉDEC.

M. Bernard GOALEC, Maire, sollicite l'assemblée pour savoir si une liste a été préparée et procède ensuite à l'élection.

Liste N°1 :
Membres Titulaires : Éric LE CHENADEC, Pierre-Yves PÉDEL et Sébastien SANQUER
Membres Suppléants : Véronique RIOU, David CUEFF et Éliane PÉRON

Mis en ligne le : 20/04/26
Sur www.plouedern.fr

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260414-D2026_04_14_11-DE

Délibération N° : 2026/04/14/11

Résultats du 1er tour de scrutin

a)	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pris part au vote	0
b)	Nombre de votants (enveloppes déposées)	21
c)	Nombre de suffrages déclarés nuls	0
d)	Nombre de suffrages déclarés blancs	0
e)	Nombre de suffrages exprimés (b – c)	21
f)	Majorité absolue	11

Liste N°	Nombre de suffrages obtenus	
Liste N°1	21	Vingt-et-un

Proclamation de l'élection des membres de la commission concessions

Ont été proclamés membres de la commission concessions et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste N°1.

		Nombre de suffrages obtenus	
	Candidature N°1	En chiffres	En lettres
Commission Concessions	Titulaires : - M. Éric LE CHENADEC - M. Pierre-Yves PÉDEL - M. Sébastien SANQUER Suppléants : - Mme Véronique RIOU - M. David CUEFF - Mme Éliane PÉRON	21	Vingt-et-un

M. Bernard GOALEC, Maire, est Président de droit de la commission concessions.

La Secrétaire,
Christine CORRE

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN 29800

Les Assesseurs,
Florence MAREC-PRIGENT & Pascal QUÉDEC